

---

## Soutiens attribués – Commissions Scène et Audiovisuelle

4e session 2019

---

### Communication

Lausanne, décembre 2019

Lors de leurs quatrièmes sessions 2019, les Commissions Scène et Audiovisuelle de la SSA ont attribué pour un montant total de **CHF 130'880.-** et **€ 12'500.-** des soutiens destinés aux autrices et auteurs pour la création de nouvelles œuvres, leur promotion ou leur diffusion et à des projets culturels en lien avec nos répertoires.

### Commission Scène du 2 décembre 2019

#### Bourses pour la composition de musique de scène

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) offre chaque année aux compositrices et compositeurs **des bourses de CHF 2'000.- à CHF 4'000.- chacune pour un montant global annuel de CHF 30'000.-.**

[Règlement](#)

<i>Gil</i> , musique de <b>Benoît Gisler</b>	CHF 2'000.-
Autrice : Suzanne Lebeau - Mes Michel La voie	
<i>Drei neue Bunker</i> , musique de <b>Lukas Hubert</b>	CHF 2'000.-
Autrices et auteur. : Ariane Koch, Moira Gilléron, Zino Wey	
<i>Madame De</i> , musique de <b>Stéphane Augsburger</b>	CHF 2'000.-
Auteur : Fabrice Hugler	
<i>Les bras m'en tombent</i> , musique de <b>Daniel Perrin</b>	CHF 2'000.-
Autrices : Véronique Montel, Anne-Cécile Moser	
<i>Comment bruissent les forêts</i> , musique de <b>Cédric Simon</b>	CHF 2'000.-
Auteurs : Vincent Fontannaz, Adrien Rupp	

#### Bourses pour la composition d'une œuvre musicale dramatico-lyrique

Dans le but d'encourager et de favoriser la composition de nouvelles œuvres musicales dramatico-lyriques (comédie musicale, opéra, opérettes etc.), le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) offre chaque année des bourses pour la composition musicale. La composition doit être originale, inédite et se trouver à l'état de projet ou en début d'écriture. Le Fonds culturel octroie aussi des bourses pour l'écriture de livret.

[Règlement](#)

<i>Requiem pour Rosetta</i> , musique de <b>Valentin Villard</b>	CHF 8'000.-
Autrices: Marielle Pinsard, Joëlle Wider Greset	
<i>Eve et la sorcière</i> , musique de <b>Julie Costanza</b>	
Autrice: Marie-Eve Fehlbaum	CHF 4'000.-



### Soutien à la traduction d'œuvres dramatiques

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) attribue annuellement, **pour un montant global de Fr. 10'000.-, jusqu'à cinq bourses** à des traductrices et traducteurs qui projettent de traduire une œuvre théâtrale d'une autrice ou d'un auteur vivant.

#### [Règlement](#)

Carla Imborgno: Traduction en espagnol de <i>Die Hand ist ein einsamer Jäger</i> de <b>Katja Brunner</b> CHF 1'000.-
---

### Soutiens à d'autres initiatives

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'autrice ou d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

#### [Règlement](#)

<b>DramenProzessor</b> – Soutien 2020-21	CHF 5'000.-
<b>Drameduction</b> , résidence 10 sur 10	€ 3'000.-
<b>Scène 22</b>	€ 5'500.-
<b>Les Intrépides</b> – Soutien 2020	€ 4'000.-
Résidence <b>Latifa Djerbi</b> – Maisons Mainou	CHF 1'000.-
Résidence <b>Anna Lemonaki</b> – Maisons Mainou	CHF 1'000.-
Résidence <b>Sally Konan Gasparinin</b> – Maisons Mainou	CHF 1'000.-
Résidence <b>Guillaume Béguin</b> – Chartreuses	CHF 2'000.-

## Commission audiovisuelle du 3 décembre 2019

### Demandes extérieures

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'autrice ou d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

#### [Règlement](#)

<b>Fonds de production télévisuelle</b> – Soutien annuel	CHF 80'000.-
<b>SWAN</b> – projets 2020	CHF 5'380.-
<b>Cinébulletin</b> – Soutien annuel	CHF 7'000.-
<b>FIFDH</b> – Soutien Impact Day	CHF 5'000.-
Résidence <b>Jean-Daniel Schneider</b> La Rochelle	CHF 500.-

**Contact**      Téléphone :      +41 21 313 44 66/67  
e-mail :      [fondsculturel@ssa.ch](mailto:fondsculturel@ssa.ch)